

Le 30 septembre 2023

ÉTATS FINANCIERS DU
PORTEFEUILLE DE
CROISSANCE ET DE REVENU
NCM



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille de croissance et de revenu NCM :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Portefeuille de croissance et de revenu NCM (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 7 décembre 2023

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux 30 septembre 2023 30 septembre 2022

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	311 564	131 411
Dividendes à recevoir	48 120	50 515
Intérêts à recevoir	19 880	26 475
Montant à recevoir du gestionnaire (note 7)	56 822	112 540
Actifs du portefeuille vendus	–	107 301
Souscriptions à recevoir	720	38 486
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	16 539 358	19 661 115
Total des actifs	16 976 464	20 127 843

Passifs

Charges à payer (note 7)	52 422	55 040
Rachats à payer	1 834	2 499
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	54 256	57 539
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 922 208	20 070 304

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série A	8 987 082	10 125 345
Série F	5 952 521	7 587 754
Série T6	46 325	59 328
Série F6	990 559	1 177 846
Série M	945 721	1 120 031

Parts rachetables en circulation (note 6) :

Série A	370 004	426 631
Série F	232 219	306 212
Série T6	2 184	2 746
Série F6	44 936	52 969
Série M	35 557	43 952

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	24,29	23,73
Série F	25,63	24,78
Série T6	21,21	21,61
Série F6	22,04	22,24
Série M	26,60	25,48

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

États du résultat global

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Revenus de dividendes	388 417	463 431
Intérêts aux fins de distribution	122 231	84 108
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(192 587)	1 145 460
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	1 071 731	(4 602 951)
Total des revenus (pertes) de placement	1 389 792	(2 909 952)
Frais de gestion (note 7)	238 638	333 944
Droits de garde et frais de tenue de compte	39 450	44 804
TVH/TPS	28 389	35 427
Frais juridiques et droits de dépôt	21 718	22 844
Frais d'administration (note 7)	19 414	20 781
Honoraires d'audit	18 600	15 050
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	9 460	8 205
Coûts d'opérations	7 851	16 233
Autres	7 669	6 299
Services informatiques	5 825	5 916
Comité d'examen indépendant	3 437	3 632
Charges d'exploitation recouvrées (note 7)	(56 822)	(112 540)
Total des charges d'exploitation	343 629	400 595
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	1 046 163	(3 310 547)
Retenues d'impôt	6 691	9 396
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 039 472	(3 319 943)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Série A	461 701	(1 490 738)
Série F	426 207	(1 565 796)
Série T6	2 782	(8 107)
Série F6	66 801	(153 822)
Série M	81 981	(101 480)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)		
Série A	1,15	(3,30)
Série F	1,65	(2,90)
Série T6	1,14	(1,54)
Série F6	1,34	(2,91)
Série M	2,04	(3,34)

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	20 070 304	32 005 131	10 125 345	13 825 148	7 587 754	15 796 879	59 328	212 332	1 177 846	1 505 092	1 120 031	665 680
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 039 472	(3 319 943)	461 701	(1 490 738)	426 207	(1 565 796)	2 782	(8 107)	66 801	(153 822)	81 981	(101 480)
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables												
Émission de parts	1 408 987	3 631 870	778 955	1 478 083	137 592	1 328 431	–	15 000	–	101 509	492 440	708 847
Réinvestissement des distributions	352 089	1 866 282	195 529	811 558	130 355	1 010 725	–	–	–	–	26 205	43 999
Rachats	(5 514 973)	(12 096 395)	(2 375 182)	(3 662 348)	(2 195 231)	(7 938 375)	(12 424)	(150 232)	(183 405)	(192 424)	(748 731)	(153 016)
	(3 753 897)	(6 598 243)	(1 400 698)	(1 372 707)	(1 927 284)	(5 599 219)	(12 424)	(135 232)	(183 405)	(90 915)	(230 086)	599 830
Distributions déclarées	(433 671)	(2 016 641)	(199 266)	(836 358)	(134 156)	(1 044 110)	(3 361)	(9 665)	(70 683)	(82 509)	(26 205)	(43 999)
	(433 671)	(2 016 641)	(199 266)	(836 358)	(134 156)	(1 044 110)	(3 361)	(9 665)	(70 683)	(82 509)	(26 205)	(43 999)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	16 922 208	20 070 304	8 987 082	10 125 345	5 952 521	7 587 754	46 325	59 328	990 559	1 177 846	945 721	1 120 031
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,48	1,90	0,50	1,97	1,38	1,75	1,42	1,57	0,52	2,01

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 039 472	(3 319 943)
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	192 587	(1 145 460)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 071 731)	4 602 951
Achat de placements	(6 900 476)	(19 231 449)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	11 008 388	27 556 043
Revenus de dividendes	(388 417)	(463 431)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	384 121	480 112
Retenues d'impôt versées	6 691	9 396
Intérêts aux fins de distribution	(122 231)	(84 108)
Intérêts reçus	128 826	57 633
Montant à recevoir du gestionnaire	55 718	(1 292)
Charges à payer	(2 618)	(6 708)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	4 330 330	8 453 744
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 446 753	3 593 434
Montant versé au rachat de parts rachetables	(5 515 638)	(12 096 796)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(81 582)	(150 359)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(4 150 467)	(8 653 721)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	179 863	(199 977)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	290	3 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	131 411	327 718
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	311 564	131 411

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds canadien de base NCM, série O	270	10 377	9 304	
Fonds mondial de base NCM, série O	43 507	1 902 134	1 986 326	
		1 912 511	1 995 630	11,8 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
		1 912 511	1 995 630	11,8 %
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Martinrea International Inc.	7 900	78 905	98 829	
		78 905	98 829	0,6 %
Énergie				
CES Energy Solutions Corp.	23 200	71 359	89 320	
Headwater Exploration Inc.	9 000	56 633	64 440	
Keyera Corp.	1 800	56 744	57 402	
Peyto Exploration & Development Corp.	9 400	114 092	128 686	
Secure Energy Services Inc.	9 000	69 707	67 140	
Topaz Energy Corp.	6 945	160 102	148 831	
Whitcap Resources Inc.	8 300	83 105	95 201	
		611 742	651 020	3,8 %
Services financiers				
Alaris Equity Partners Income	7 000	120 415	96 250	
Banque Canadienne de l'Ouest	3 300	83 644	92 862	
Element Fleet Management Corp.	5 400	98 428	105 246	
EQB Inc.	900	49 362	67 860	
goeasy Ltd.	900	101 074	95 967	
Banque Royale du Canada	800	100 859	94 960	
La Banque Toronto-Dominion	1 000	82 464	81 830	
		636 246	634 975	3,8 %
Produits industriels				
AG Growth International Inc.	1 600	92 715	85 184	
Dexterra Group Inc.	15 200	90 393	86 944	
Exchange Income Corp.	2 200	115 530	98 648	
Mullen Group Ltd.	5 400	80 107	72 468	
Stantec Inc.	600	48 209	52 878	
		426 954	396 122	2,3 %
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc., bons de souscription, 2028-08-22	16	—	—	
		—	—	—
Matières				
Alamos Gold Inc., cat. A	6 200	73 700	94 984	
Richards Packaging Income Fund	1 100	54 938	35 937	
		128 638	130 921	0,8 %
Immobilier				
CT REIT	9 400	156 374	128 686	
FPI Granite	800	63 760	57 664	
Information Services Corp., cat. A	3 900	87 193	86 190	
		307 327	272 540	1,6 %

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Services publics				
Superior Plus Corp.	10 700	118 058	109 782	
		118 058	109 782	0,7 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		2 307 870	2 294 189	13,6 %
FNB CANADIENS D'ACTIONS				
Fonds négociés en bourse				
FINB BMO infrastructures mondiales	22 590	886 892	874 459	
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	17 700	832 054	447 456	
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	15 100	753 345	569 270	
FINB iShares Global Agriculture	5 206	288 676	321 471	
FINB iShares Global Real Estate	32 900	991 476	817 565	
FINB iShares NASDAQ 100 (couvert en \$ CA)	6 890	662 329	775 125	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	17 000	737 369	775 370	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	60 588	1 995 622	2 069 686	
		7 147 763	6 650 402	39,3 %
TOTAL – FNB CANADIENS D'ACTIONS		7 147 763	6 650 402	39,3 %
FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS				
FINB SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond	42 091	1 427 241	1 391 946	
		1 427 241	1 391 946	8,2 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS		1 427 241	1 391 946	8,2 %
FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en \$ CA	53 540	705 920	563 776	
FINB Invesco Leisure and Entertainment	7 500	439 504	388 565	
Fonds indiciel iShares CDN S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, parts couvertes en \$ CA	17 900	742 608	810 870	
FINB iShares Global Clean Energy	14 600	400 399	288 587	
		2 288 431	2 051 798	12,1 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS		2 288 431	2 051 798	12,1 %
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		10 863 435	10 094 146	59,6 %

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)				
Sociétés				
AltaLink L.P., rachetables, 2,747 %, 2026-05-29	245 000	234 416	229 884	
Brookfield Property Finance ULC, rachetables, série 3, 4,300 %, 2024-03-01	110 000	107 580	108 610	
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	145 000	137 315	135 532	
Glacier Credit Card Trust, série 2023, 6,881 %, 2028-09-20	110 000	110 000	109 101	
goeasy Ltd., rachetables, 5,375 %, 2024-12-01	80 000	104 252	106 162	
Pembina Pipeline Corp., rachetables, série 10, 4,020 %, 2028-03-27	220 000	209 594	204 016	
Rogers Communications Inc., restr., 3,100 %, 2025-04-15	110 000	105 138	105 420	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 3,650 %, 2081-11-24	220 000	184 800	160 279	
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 3,390 %, 2028-03-15	220 000	204 534	199 711	
Vidéotron ltée, rachetables, 3,625 %, 2028-06-15	220 000	187 000	192 170	
		1 584 629	1 550 885	9,1 %
Gouvernement provincial et obligations garanties				
Province de la Colombie-Britannique, 2,850 %, 2025-06-18	140 000	137 742	134 915	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2024-06-02	335 000	335 543	331 360	
Province de Québec, 3,750 %, 2024-09-01	140 000	140 896	138 233	
		614 181	604 508	3,6 %
TOTAL – OBLIGATIONS		2 198 810	2 155 393	12,7 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(3 815)		
TOTAL DES PLACEMENTS		17 278 811	16 539 358	97,7 %
Autres actifs, moins les passifs			382 850	2,3 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			16 922 208	100,0 %

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de croissance et de revenu NCM (le « **Fonds** ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 7 décembre 2023 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

i) Classement (suite)

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les actions rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts

rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2023, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt.

C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Le Fonds a engagé une charge de 6 691 \$ au titre des retenues d'impôt pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (9 396 \$ au 30 septembre 2022).

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de l'exercice.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de l'exercice;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses stratégies visant d'autres instruments. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global.

4. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

4. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Placements (suite)

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de l'exercice au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	2 294 189	—	—	2 294 189
Actions – FNB d'actions et d'obligations	10 094 146	—	—	10 094 146
Obligations	—	2 155 393	—	2 155 393
Fonds sous-jacents	—	1 995 630	—	1 995 630
Total des placements	12 388 335	4 151 023	—	16 539 358

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2022				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	3 672 279	—	—	3 672 279
Actions – FNB d'actions et d'obligations	11 678 016	513 400	—	12 191 416
Obligations	—	3 231 285	—	3 231 285
Fonds sous-jacents	—	566 135	—	566 135
Total des placements	15 350 295	4 310 820	—	19 661 115

Il y a eu un transfert du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds indiciel cybersécurité Evolve au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce titre n'était pas négocié sur un marché actif au 30 septembre 2022, mais il était négocié sur un marché actif au 30 septembre 2023.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations, y compris celle des obligations des fonds sous-jacents et des FNB représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2023 et du 30 septembre 2022. Cela s'applique aussi à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Le portefeuille des fonds, y compris les fonds sous-jacents et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022
AA	1,6 %	3,4 %
A	4,0 %	5,7 %
BBB	4,8 %	4,9 %
Inférieur à BBB	2,3 %	2,1 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre

des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides. Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds sous-jacent concerné ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix. La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs une appréciation du capital à long terme et un certain revenu courant en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe de partout dans le monde.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2023 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB peuvent détenir des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 12,9 % (11,4 % au 30 septembre 2022) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 21 893 \$ (22 823 \$ au 30 septembre 2022). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 30 septembre 2023 et 2022. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
----------------------	------------------	--------------------	-----------------	------------------

Tous les montants sont en dollars canadiens

Obligations	578 203	576 381	840 530	160 279
-------------	---------	---------	---------	---------

30 septembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
----------------------	------------------	--------------------	-----------------	------------------

Tous les montants sont en dollars canadiens

Obligations	306 516	850 353	455 402	1 619 014
-------------	---------	---------	---------	-----------

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut dépasser le passif figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant le portefeuille de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 27,5 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 22,5 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 31,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 13,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes faisant partie du portefeuille indiqués ci-après au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net	
		2023	2022
Fonds sous-jacents			
Fonds canadien de base NCM	Indice composé S&P TSX (rendement total) 70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et 30 % indice de rendement net	93	94
Fonds mondial de base NCM	Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	19 863	5 567
Total des fonds sous-jacents		19 956	5 661
Total des obligations		21 554	32 313
Total des actions		22 942	36 723
Total des FNB		100 942	121 914
Total		165 394	196 611

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif. Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2023	2022
Énergie	3,9 %	3,3 %
Matières	0,8 %	2,3 %
Produits industriels	2,4 %	2,7 %
Consommation discrétionnaire	0,6 %	2,6 %
Consommation de base	–	1,3 %
Soins de santé	–	0,5 %
Services financiers	3,8 %	4,5 %
Technologies de l'information	–	0,9 %
Services de communication	–	1,7 %
Services publics	0,7 %	0,6 %
Immobilier	1,6 %	1,2 %
Obligations	13,1 %	16,4 %
Fonds négociés en bourse	61,0 %	62,0 %
Fonds communs de placement	12,1 %	–
Total	100,0 %	100,0 %

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement cinq séries de parts : parts des séries A, F, M, T6 et F6. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F sont vendues à des acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

Série A	2023	2022
Solde à l'ouverture	426 631	477 510
Titres émis au réinvestissement de distributions	8 131	28 778
Titres émis contre trésorerie	32 122	53 410
Titres rachetés contre trésorerie	(96 880)	(133 067)
Solde au 30 septembre	370 004	426 631

Série F	2023	2022
Solde à l'ouverture	306 212	528 361
Titres émis au réinvestissement de distributions	5 178	34 614
Titres émis contre trésorerie	5 281	46 228
Titres rachetés contre trésorerie	(84 452)	(302 991)
Solde au 30 septembre	232 219	306 212

Série T6	2023	2022
Solde à l'ouverture	2 746	8 020
Titres émis contre trésorerie	-	626
Titres rachetés contre trésorerie	(562)	(5 900)
Solde au 30 septembre	2 184	2 746

Série F6	2023	2022
Solde à l'ouverture	52 969	56 232
Titres émis contre trésorerie	-	3 890
Titres rachetés contre trésorerie	(8 033)	(7 153)
Solde au 30 septembre	44 936	52 969

Série M	2023	2022
Solde à l'ouverture	43 952	21 848
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 010	1 475
Titres émis contre trésorerie	18 498	26 274
Titres rachetés contre trésorerie	(27 903)	(5 645)
Solde au 30 septembre	35 557	43 952

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	462	426	3
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	402	258	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,15 \$	1,65 \$	1,14 \$

30 septembre 2023	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	67	82
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	50	40
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,34 \$	2,04 \$

30 septembre 2022	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	(1 491)	(1 566)	(8)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	452	541	5
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(3,30) \$	(2,90) \$	(1,54) \$

30 septembre 2022	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	(154)	(101)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	53	30
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(2,91) \$	(3,34) \$

PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,85 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative de la série. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M.

Les charges à payer au 30 septembre 2023 comprennent une somme de 19 806 \$ (22 280 \$ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Au 30 septembre 2023, les charges à payer comprennent un montant de 1 637 \$ (2 271 \$ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2023 inclut une somme de 56 822 \$ (112 540 \$ au 30 septembre 2022) relativement à ces charges.

8. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif du placement dans ces entités consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	11 136 040 \$	9 304 \$
Fonds mondial de base NCM	35 315 310	1 986 326
Total	46 451 350 \$	1 995 630 \$

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2022		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	12 153 376 \$	9 400 \$
Fonds mondial de base NCM	42 761 315	556 735
Total	54 914 691 \$	566 135 \$

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022 le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait aucune obligation juridique de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

9. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 5 157 \$ (9 380 \$ au 30 septembre 2022) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com